Docusign Envelope ID: E066FEFC-2C33-4531-9FE8-5E8CB09B0771

AB Tasty
Société par actions simplifiée au capital de 116.773,68 euros
8, rue Sainte-Cécile, 75009 Paris
518 685 540 R.C.S. Paris

(la « **Société** »)

EXTRAIT DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES PRISES PAR ACTE ECRIT SOUS SEING PRIVE EN DATE DU 16 AVRIL 2026

Le 16 avril 2026,

Les associés de la Société […],

ont pris les décisions ci-après sur l'ordre du jour suivant :

1. […] ;

2. Refonte des Statuts ;

3. Constatation de la démission de Madame Alix de Sagazan de son mandat de Président de la Société ;

4. Constatation de la démission de Monsieur Rémi Aubert de son mandat de Directeur Général de la Société ;

5. Nomination de 152Luquer en qualité de nouveau Président de la Société ;

6. Nomination de SC Pajar en qualité de nouveau Directeur Général de la Société ;

7. […] ; et

8. Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION
[…]

[…]

DEUXIEME DECISION
Refonte des Statuts

Les Associés, après avoir pris connaissance (i) du Rapport du Président et (ii) du projet des Statuts Refondus […], et après avoir constaté la démission des membres du Comité Stratégique,

décident de procéder à la modification des Statuts et à leur refonte aux fins notamment de prévoir (i) une simplification des règles prévues dans les Statuts, (ii) le changement des modalités de gouvernance […], et (iii) une renumérotation des articles des Statuts,

approuvent l'ensemble des modifications à apporter aux Statuts et **adoptent** article par article les dispositions des Statuts Refondus, et dans leur intégralité les Statuts Refondus, […], et

Docusign Envelope ID: E066FEFC-2C33-4531-9FE8-5E8CB09B0771

prennent acte, de l'intérêt pour la Société de procéder à une refonte totale des Statuts.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

TROISIEME DECISION
Constatation de la démission de Madame Alix de Sagazan de son mandat de Président de la Société

Les Associés, après avoir pris connaissance (i) du Rapport du Président et (ii) de la lettre de démission de Madame Alix de Sagazan de ses fonctions de Président de la Société,

prennent acte de la démission de Madame Alix de Sagazan, de ses fonctions de Président de la Société, avec effet en date de ce jour et à compter de l'adoption de la cinquième décision ci-dessous et la **dispensent** des formalités et délais de préavis prévus à l'article 16.1 des statuts de la Société.

Les Associés remercient Madame Alix de Sagazan pour les services rendus à la Société et lui **donnent** quitus pour l'ensemble de sa gestion.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

QUATRIEME DECISION
Constatation de la démission de Monsieur Rémi Aubert de son mandat de Directeur Général de la Société

Les Associés, après avoir pris connaissance (i) du Rapport du Président et (ii) de la lettre de démission de Monsieur Rémi Aubert de ses fonctions de Directeur Général de la Société,

prennent acte de la démission de Monsieur Rémi Aubert, de ses fonctions de Directeur Général de la Société, avec effet en date de ce jour et à compter de l'adoption de la sixième décision ci-dessous et le **dispensent** des formalités et délais de préavis prévus à l'article 16.1 des statuts de la Société.

Les Associés remercient Monsieur Rémi Aubert pour les services rendus à la Société et lui **donnent** quitus pour l'ensemble de sa gestion.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

CINQUIEME DECISION
Nomination de 152Luquer en qualité de nouveau Président de la Société

Les Associés, connaissance prise de l'adoption de la troisième décision ci-dessus et après avoir pris connaissance :

du Rapport du Président ;

de la lettre de démission de Madame Alix de Sagazan de ses fonctions de Président de la Société […] ; et

des Statuts Refondus,

décident de nommer en qualité de nouveau Président de la Société, en remplacement du Président démissionnaire, à compter de la présente décision et pour une durée indéterminée :

- la société **152Luquer**, une société civile, dont le siège social est situé 1, rue Volney, 75002 Paris (France) immatriculée auprès du Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 989 482 815, représentée par Madame Alix de Sagazan.

Docusign Envelope ID: E066FEFC-2C33-4531-9FE8-5E8CB09B0771

Le Président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans les limites de l'objet social.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

SIXIEME DECISION
Nomination de SC Pajar en qualité de nouveau Directeur Général de la Société

Les Associés, connaissance prise de l'adoption de la quatrième décision ci-dessus et après avoir pris connaissance :

du Rapport du Président ;

de la lettre de démission de Monsieur Rémi Aubert de ses fonctions de Directeur Général de la Société […] ; et

des Statuts Refondus,

décident de nommer en qualité de nouveau Directeur Général de la Société, en remplacement du Président démissionnaire, à compter de la présente décision et pour une durée indéterminée :

- la société **SC Pajar**, une société civile, dont le siège social est situé 2, rue Joseph Sansboeuf, 75008 Paris (France) immatriculée auprès du Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 994 596 872, représentée par Monsieur Rémi Aubert.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans les limites de l'objet social.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

SEPTIEME DECISION
[…]

[…]

HUITIEME DECISION
Pouvoirs pour les formalités

Les Associés **donnent** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

* *

*

[*Signature en page suivante*]

Docusign Envelope ID: E066FEFC-2C33-4531-9FE8-5E8CB09B0771

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent extrait qui a été signé électroniquement par le Président par le biais du prestataire de services DocuSign (www.docusign.com) conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code civil.

Pour extrait certifié conforme

Signed by:
Alix de Sagazan
89CC29F02E424E4...

152Luquer
Représentée par Mme Alix de Sagazan
Le Président